

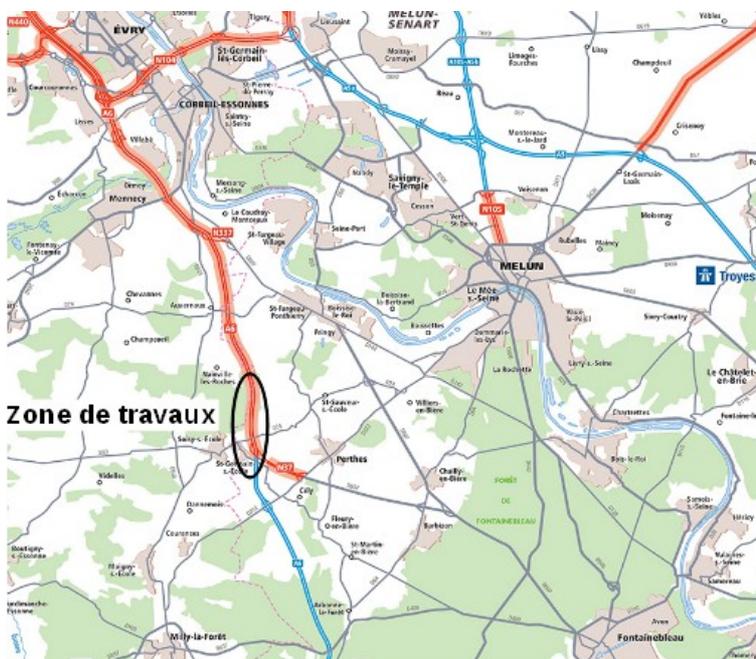
Créteil, le 13 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autoroute A6 – Travaux de régénération de chaussées entre Nainville-les-Roches et Saint-Germain-sur-École Circulation réduite à 1 voie les nuits hors week-end du 17 au 24 août 2015

Construites de 1959 à 1962 et élargies de 1967 à 1972, l'état des chaussées en dalles de béton de l'autoroute A6 au Sud d'Évry entre la RN104 et la RN37 (au Nord du péage de Fleury), impacte les conditions de sécurité et de confort des usagers et génère des nuisances sonores pour les riverains.

Pour la rénovation de ces chaussées, il s'agit de fracturer les dalles de béton puis de les recouvrir d'une nouvelle chaussée dont le revêtement final est conçu pour minimiser les nuisances sonores. Le coût total de la rénovation de ces chaussées est de 52 M€ entièrement pris en charge par l'État.



Les chaussées de la dernière section à traiter, entre Nainville-les-Roches et Saint-Germain-sur-École, sont en cours de rénovation.

CONTACT PRESSE :
Robin LEROY
Tél. 01 46 76 87 80

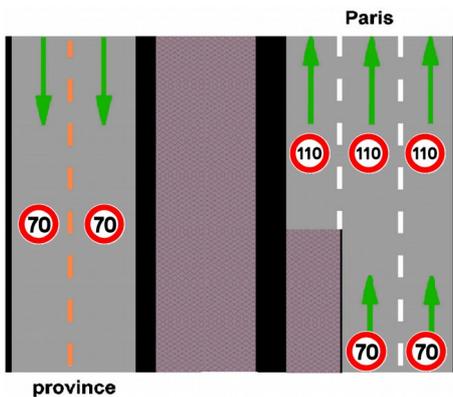
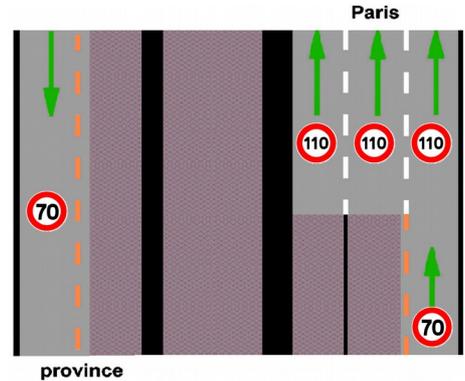
Catherine TRUFFAULT
Tél. 01 46 76 88 08

Les travaux débutés en mars 2015 ont permis de réaliser de nouvelles glissières de sécurité en béton séparant les chaussées de chaque sens et d'adapter divers équipements de la route. Du 08 juin 2015 au 10 juillet 2015, les travaux ont permis le remplacement de la chaussée du sens Paris > province. Depuis le 10 juillet 2015, les travaux concernent le remplacement de la chaussée du sens province-Paris.

Les travaux de dépose des glissières béton temporaires actuellement en place sur la chaussée du sens Paris-province vont se dérouler du 17 au 21 août 2015. Pour la sécurité des usagers et des intervenants pendant ces travaux, la chaussée à traiter doit être totalement libérée de toute circulation. Cette disposition ne peut être mise en œuvre que de nuit en semaine.

Aussi, **les nuits de 21h00 à 05h00, du lundi 17 août soir au vendredi 21 août matin :**

- les usagers du **sens Paris-province** circulent **sur 1 voie de largeur réduite** où la vitesse maximale autorisée est fixée à **70 km/h** ;
- les usagers du **sens province-Paris** circulent sur **1 voie** où la vitesse maximale autorisée est fixée à **70 km/h** sur 3 km, puis **sur 3 voies** de largeur nominale où la vitesse maximale autorisée est fixée à **110 km/h**.



Du lundi 17 août 2014 au lundi 24 août 2015, de jour et pendant le week-end :

- les usagers du **sens Paris-province** circulent **sur 2 voies de largeur réduite** où la vitesse maximale autorisée est fixée à **70 km/h** ;
- les usagers du **sens province-Paris** circulent sur **2 voies** où la vitesse maximale autorisée est fixée à **70 km/h** sur 3 km, puis **sur 3 voies** de largeur nominale où la vitesse maximale autorisée est fixée à **110 km/h**.

Cette organisation de la circulation peut générer **un allongement des temps de parcours de 15 minutes au plus, pendant les périodes de pointe en semaine.**

Avec les dispositions prises pour ces travaux, la **circulation** va rester **difficile** les veilles de week-end, et lors des **départs et retours de congés, voire très difficile** lors des grands retours, le plus souvent le dimanche soir, **dans le sens vers Paris.**

Pour éviter cette zone, les usagers peuvent emprunter préférentiellement (voir plan schématique ci-après) :

- pour le sens Paris > province : la RN104 (Francilienne), l'autoroute A5 vers Troyes et l'autoroute A19 vers Courtenay pour rejoindre l'autoroute A6 en direction de Lyon ;
- pour le sens province > Paris : l'itinéraire inverse à partir de l'échangeur de Courtenay sur l'autoroute A6.

Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.



Avant de partir, les usagers peuvent consulter www.sytadin.fr. Les alertes Sytadin sont relayées sur Twitter (@sytadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

